

FICHE SYNTHÈSE AP GIRE LAGUNE DE PORTO-NOVO- version du 18/04/2017

- Activité 2 : **Action pilote gire autour de la lagune de Porto-Novo**
- Période de réalisation : Octobre 2013 - 6 Mai 2015
- Composante PPEA2 : GIRE
- Type d'activité : Prestation PNE
- Responsable(s) de l'activité pour le PNE-Bénin chez les partenaires éventuels : Arnauld ADJAGODO / André ZOGO
- Résumé des Termes de référence : contexte résumé de l'activité – objectifs / résultats :

Le PPEA II, à travers la composante GIRE, prend en compte le renforcement des acquis de l'initiative GIRE autour de la Lagune de Porto Novo conduite de 2010 à 2012 sur le PPEA.

L'appui GIRE autour de la Lagune de Porto Novo vise à soutenir les efforts de promotion de la GIRE locale, en capitalisant les acquis des actions pilotes de la phase précédente sur le PPEA en vue de leur consolidation, aussi bien en matière de gestion de l'écosystème qu'au plan institutionnel.

Les résultats majeurs attendus sont les suivants :

- Le CIED est mis en conformité avec les décrets organisant l'intercommunalité et ceux relatif à la gouvernance de l'Eau ;
 - Le dialogue et la coopération entre le CIED-Nokoué et les Communes du Delta sont effectifs ;
 - Le financement du plan stratégique est planifié ;
 - Le processus d'étude en vue de l'adoption de la loi-cadre sur la pêche est mis en route par l'Assemblée Nationale ;
 - Les actions de protection des berges et de valorisation des Plantes Aquatiques Proliférantes sont promues ;
 - Les clubs avocats de l'eau sont fonctionnels dans les écoles riveraines.
- Modalités de mise en œuvre :
Total HJ : prévu / réalisé, dont,
 - Expert PNE employés permanents : HJ
 - Expert PNE non permanents : HJ
 - Ressources Externes (hors CTE): HJ
 - Budget activité :
 - Budget prévu
 - Budget réalisé
 - Bilan et analyse :

a : Très satisfaisant

b : Satisfaisant (imperfections / ajustements mineurs nécessaires)

c : peu satisfaisant (ajustements importants / niveau de réalisation partiel)

d : Pas satisfaisant / non atteint

- Résultats :

Résultats attendus	Niveau d'atteinte	Description contenu des résultats atteints
R1 Le CIED est mis en conformité avec les décrets organisant l'intercommunalité et ceux relatif à la gouvernance de l'Eau	B	<ul style="list-style-type: none">- Réalisation d'une étude sommaire d'opportunité de la création de l'EPCI CIED-Nokoué- Appropriation des conclusions de l'étude par les maires et obtention des accords favorables des conseils communaux- Elaboration et validation du projet de statuts du futur EPCI- Adoption du projet de statut de l'EPCI en sessions communales (4/5 Communes)- Organisation et participation au voyage d'études sur la création et le fonctionnement de l'EPCI 2KP
R2. Le dialogue et la coopération entre le CIED-Nokoué et les Communes du Delta sont effectifs	B	<ul style="list-style-type: none">- Le CIED Nokoué et toutes les Communes du delta sont représentés dans la plate forme d'engagement des acteurs du delta de l'Ouémé- Les Communes du CIED et du delta se sont appropriées du SDAGE Ouémé et des enjeux liés à sa mise en œuvre ;- Les Communes du CIED et du delta se sont appropriées des enjeux du Plan delta de l'Ouémé, le processus d'élaboration et phasage, l'organisation mise en place, pour leur participation efficace au processus, etc.
R3. Le financement du plan stratégique est planifié	B	<ul style="list-style-type: none">- Plan stratégique actualisé, adopté, édité, vulgarisé auprès des partenaires locaux et dans les Communes

<p>R4. Le processus d'étude en vue de l'adoption de la loi-cadre sur la pêche est mis en route par l'Assemblée Nationale</p>	<p>A</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion d'échanges avec la D-pêche sur la conduite du plaidoyer - Sensibilisation des députés sur la nécessité de doter le Bénin d'un projet de loi sur les pêches à travers l'organisation d'une visite sur la lagune de Porto-Novo - Organisation d'un atelier d'information et d'échanges avec les députés pour le vote de la loi-cadre sur les pêches - Participation aux différentes séances de travail en commissions à l'Assemblée Nationale pour le vote de la loi
<p>R5. Les actions de protection des berges et de valorisation des Plantes Aquatiques Proliférantes sont promues</p>	<p>C</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'un voyage d'échanges d'expériences sur la transformation de la jacinthe d'eau en gel éthanol - Actualisation du rapport sur la valorisation de la jacinthe d'eau - Formulation et soumission au CDSF / BAD d'un projet sur la valorisation de la jacinthe d'eau en gel éthanol - Etat des lieux du reboisement passé - Elaboration et validation d'un mécanisme de reboisement durable des berges de la lagune de Porto-Novo prenant en compte les acquis des différents projets et programmes de reboisement des berges - Identification des sites à reboiser, estimation des besoins en plants, acquisition des plants, mise à disposition des plants aux bénéficiaires, suivi de la mise en terre des plants et des opérations d'entretien des plants
<p>R6. Les clubs avocats de l'eau sont fonctionnels dans les écoles riveraines</p>	<p>B</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Formation des enseignants et renouvellement des CAE dans les écoles riveraines des berges

- Analyse :

Niveau global de réalisation de l'activité	Principaux acquis, (1) pour le secteur ; (2) pour le PNE	Principales difficultés	Recommandations pour une poursuite éventuelle de l'activité
R1 Le CIED est mis en conformité avec les décrets organisant l'intercommunalité et ceux relatif à la gouvernance de l'Eau	<p>Existence des statuts de l'EPCI CIED Nokoué validés avec comme une compétence transférable, à savoir la gestion durable des ressources du complexe lac Nokoué Lagune de Porto-Novo</p> <p>Le PNE a renforcé sa collaboration avec les Communes et est reconnu comme un Partenaire disposant d'expertise en matière dans le domaine de la gestion concertée de ressources en eau partagées par plusieurs Communes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Financement quasi-absent du processus par les Communes qui ne disposent pas de recettes significatives, directes et officielles provenant de la valorisation de la Lagune – - Les changements (Election) dans les Communes concernées imposent de reprendre le plaidoyer sur la GIRE locale 	<ul style="list-style-type: none"> - Plaidoyer pour l'<i>appropriation du processus par les Maires remplacés dans leur totalité</i> - <i>Actualisation de la feuille de route du processus, y compris l'actualisation du comité de pilotage du processus</i> - <i>Poursuite du plaidoyer auprès de l'Assemblée Nationale dont le siège est à Porto Novo</i> - <i>Appuyer la mobilisation de financement pour la mise en œuvre du plan stratégique</i>

Niveau global de réalisation de l'activité	Principaux acquis, (1) pour le secteur ; (2) pour le PNE	Principales difficultés	Recommandations pour une poursuite éventuelle de l'activité
R2. Le dialogue et la coopération entre le CIED-Nokoué et les Communes du Delta sont effectifs	Conscientisation des Communes du delta pour leur participation au processus d'élaboration du Plan Delta et à la mise en œuvre du SDAGE	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Non fidélisation des participants au processus</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Désignation des points focaux communaux dans la plate forme d'engagement des acteurs et leur habilitation</i> - <i>Mise en relation des Communes avec le port autonome de Cotonou, la Mairie de Cotonou... qui sont plus sensibles à la problématique du Delta</i>
R3. Le financement du plan stratégique est planifié	Plan stratégique actualisé et édité	<ul style="list-style-type: none"> - <i>le non paiement des redevances des Communes du CIED-Nokoué, condition pour l'organisation de la table ronde sur le financement du plan stratégique</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Formations des maires et nouveaux Elus sur la GIRE locale</i> - <i>Poursuite du plaidoyer auprès des Groupes politiques des maires des Communes concernées pour le paiement des contributions des Communes du CIED-Nokoué</i> - <i>Appuyer la mobilisation de financement pour la mise en œuvre du plan stratégique</i>

Niveau global de réalisation de l'activité	Principaux acquis, (1) pour le secteur ; (2) pour le PNE	Principales difficultés	Recommandations pour une poursuite éventuelle de l'activité
R4. Le processus d'étude en vue de l'adoption de la loi-cadre sur la pêche est mis en route par l'Assemblée Nationale	<p>Prise en compte des aspects GIRE dans le projet de loi cadre sur les pêches au Bénin</p> <p>Loi-cadre sur les pêches voté</p> <p>Crédibilité renforcée auprès des Députés et de l'Administration du ministère en charge de l'agriculture, de l'Elevage et de la pêche</p>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>importance des moyens de mobilisation des députés</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Formation des nouveaux Députés sur la GIRE</i> - <i>Instaurer une collaboration avec l'Assemblée Nationale en matière de suivi de l'action gouvernementale de gestion de l'eau (réforme GIRE, ODD/Eau, adaptation aux changements climatiques...)</i>
R5. Les actions de protection des berges et de valorisation des Plantes Aquatiques Proliférantes sont promues	<p>Mécanisme/approche de reboisement durable des berges de la lagune de Porto-Novo disponible validé et mettant en avant les usagers et populations riveraines</p> <p>3000 plants mis en terre</p> <p>Rapport sur la valorisation de la jacinthe d'eau disponible</p> <p>Existence d'un projet sur la valorisation de la jacinthe d'eau en gel éthanol en phase d'évaluation finale par la BAD</p>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Faible disponibilité des élus, cadres de l'administration locale et publique pour le suivi post-reboisement des berges</i> - <i>Processus de financement difficile à obtenir</i> - <i>L'absence de mesures compensatoires amènent les Elus à lésiner sur la mise en œuvre de certaines actions de protection</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Prévoir un soutien aux populations pour la préparation des sites devant recevoir les plants et les entretiens périodiques</i> - <i>Appuyer l'expérimentation de toutes les initiatives de valorisation de la jacinthe d'eau</i>

Niveau global de réalisation de l'activité	Principaux acquis, (1) pour le secteur ; (2) pour le PNE	Principales difficultés	Recommandations pour une poursuite éventuelle de l'activité
R6. Les clubs avocats de l'eau sont fonctionnels dans les écoles riveraines	Module de formation des CAE disponible Capacités des enseignants renforcés sur la mise en place des CAE et l'HAB en milieu scolaire	- <i>Absence de financement pour le test des dispositions de la nouvelle stratégie EHAB en milieu scolaire</i>	- <i>Soutenir le financement des activités de promotion de la stratégie EHAB en milieu scolaire, notamment la mise en cohérence entre partenaires et les actions-test</i>

- Conclusion générale sur l'activité :

Somme toute, la mise en œuvre de l'Action Pilote GIRE autour de la lagune de Porto-Novo a permis de renforcer les capacités institutionnelles et techniques du CIED Nokoué pour une gestion durable des ressources en eau du complexe lac Nokoué Lagune de Porto-Novo. Si l'appropriation de la GIRE au niveau des agents et cadres des Communes est une réalité, les changements intervenus à la tête des Communes imposent de reprendre les activités de plaidoyer et de formation visant l'appropriation de la GIRE locale. Le financement du plan stratégique peut être un déclencheur pour le renforcement de la gestion intercommunale du complexe Lac Nokoué - Lagune de Porto Novo.

Elle a permis également de donner un appui ponctuel significatif au secteur de la pêche, à travers d'une loi-cadre sur la pêche fondée sur la loi portant gestion de l'eau. Elle constitue une base pour canaliser l'activité de pêche avec une meilleure protection de l'environnement et de l'eau.

Les Communes sont mieux perçues comme des partenaires et leur participation processus Plan Delta a révélé de grandes attentes en matière d'appropriation et d'exercice de leur rôle dans la conduite de la réforme GIRE au Bénin. La collaboration entre les structures en charge de l'eau (DGEau, DDMEE, SEau) et les acteurs locaux et déconcentrés (Communes, Préfectures, etc.) s'est améliorée. La maîtrise des enjeux liés au Delta par les Communes est encore insuffisante et mérite d'être renforcée pour une participation de qualité des Communes aux activités liées au Delta et la mise en œuvre du SDAGE Ouémé ou encore du PANGIRE 2.

Le projet de transformation de la jacinthe d'eau en gel éthanol, formulé et soumis à la BAD, mérite d'être soutenu, de même que toutes les initiatives visant la valorisation de la jacinthe d'eau.